

COMMUNIQUE DE PRESSE

Covid-19

Informations aux voyageurs : l'importance du dépistage pour éviter la propagation du virus

Saint-Denis, le 7 juillet 2020

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de déconfinement, le développement du dépistage par tests virologiques RT-PCR s'avère tout à la fois indispensable et réalisable sur l'île de La Réunion. Aussi, compte tenu des difficultés signalées par des voyageurs ces dernières semaines, l'ARS rappelle les informations relatives au dépistage des personnes amenées à voyager.

AU DEPART DE LA METROPOLE OU DE MAYOTTE

Les voyageurs sont aujourd'hui fortement incités à se faire dépister 72H au plus tard avant leur départ. La présentation du billet d'avion de retour pour La Réunion au laboratoire devrait suffire pour se faire tester en métropole (selon le décret en vigueur).

Il s'agit de se prêter à un test virologique RT-PCR, seul test de référence pour le diagnostic à un moment donné, contrairement aux tests sérologiques qui n'ont pas d'utilité dans cette circonstance.

Compte tenu des difficultés rencontrées en métropole, les Réunionnais peuvent aussi consulter leur médecin traitant avant même leur départ vers la métropole ou Mayotte, de façon à obtenir une prescription médicale, tant pour le test avant le retour sur l'île, que pour le test 7 jours après le retour.

A contrario, les tests Covid ne doivent pas être réalisés avant le départ de La Réunion pour la métropole comme pour Mayotte.

LE TEST COVID A J+7

Les tests Covid doivent être réalisés 7 jours après l'arrivée sur le sol réunionnais et sont indispensables pour des motifs de santé publique. Ils sont effectués sur prescription d'un médecin de l'Assurance Maladie à l'aéroport, ou d'un médecin traitant, ou encore sur simple présentation du billet d'avion.

Ces tests permettent, en effet, de vérifier qu'une personne dépistée négative avant le départ ou dès l'arrivée à La Réunion, n'a pas développé la maladie depuis, même en l'absence de tout symptôme ou signe évocateur.

La réalisation de ce test à J+7 a donc deux objectifs et deux intérêts en particulier :

- **détecter la présence du virus**, y compris chez les porteurs sains, **de façon à consolider, voire prolonger, les mesures de protection individuelle ou collective**, pour prévenir tout risque de propagation ;
- si le résultat du nouveau test est toujours négatif, **alléger les modalités de réalisation de la quatorzaine**, puisque les personnes sont alors autorisées, en deuxième semaine, à sortir de chez elles pour des besoins personnels comme professionnels, dès lors qu'elles respectent scrupuleusement l'ensemble des gestes barrières dont, le plus souvent possible, le port du masque.

LE DEPISTAGE EN LABORATOIRE A LA REUNION

Afin de réaliser le test covid, les voyageurs sont invités à prendre rendez-vous dans un laboratoire de leur choix, dès leur arrivée et au plus tard 5 jours après, c'est-à-dire à compter de la réception du SMS de rappel transmis par l'ARS.

Des laboratoires publics et privés de l'île ont pris de leur côté leurs dispositions pour faciliter les prises de rendez-vous, par simple appel téléphonique ou par inscription en ligne pour certains laboratoires. Ils ont également renforcé les moyens de prélèvement de façon à ce que tout test puisse être réalisé dans les délais.

La liste des laboratoires sont à retrouver sur le site internet de l'ARS :

www.lareunion.ars.sante.fr

Toute difficulté particulière que pourrait rencontrer une personne pour la prise de RDV en laboratoire, pourra être signalée à l'ARS, qui sera ainsi vigilante afin d'apporter des solutions en cas de problème.

Comment se protéger et protéger les autres du coronavirus ? Face au Coronavirus, des gestes simples et efficaces doivent être pratiqués systématiquement :



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée